

# Report des négociations sur l'Open Sky

Le Directeur Général de l'aviation civile, Hatem Moatameri, a indiqué que le troisième round des négociations avec l'Union européenne sur l'Open Sky ne se tiendra pas ce mois-ci comme prévu, mais est reporté au mois de septembre prochain.

Un report qui n'est pas le premier, et parions qu'il ne sera pas le dernier.

---

## Tahar Khadraoui nommé personnalité suisse de l'année

Tahar Khadraoui, PDG du tour-opérateur Air Marin, fait partie des nominés de Suisse romande pour le Travel Personality Award du magazine Travel Inside.

Le Travel Personality Award décerné par notre confrère Travel Inside est déjà une institution en Suisse alémanique. Pour la première fois, il sera décerné en Suisse romande le 17 septembre à Lausanne, à la veille du TTW Romandie. 12 personnalités du voyage « *particulièrement méritantes* » sont nominées pour ce trophée et soumises aux votes des lecteurs de Travel Inside. Parmi celles-ci, on retrouve des patrons de grands T0, le DG de l'aéroport de Genève, l'ex patron d'Easy Jet Suisse ainsi que Tahar Khadraoui.

Le patron d'Air Marin s'est imposé dans cette short list grâce à son rang de premier T0 en Suisse romande sur la Tunisie, et au vu du développement qu'a connu son portefeuille de destinations, tant en court qu'en long-courrier.

---

# FTAV : assemblée électorale reportée

Une décision du Tribunal de Tunis reporte les élections de la FTAV qui ne pourront se tenir avant le 11 juillet.

L'Assemblée Générale qui devait se tenir le 21 juin et réélire le président sortant de la FTAV est reportée par décision du tribunal de Tunis datée d'hier 19 juin (*voir copie ci-dessous*). Cette décision fait suite à une plainte déposée par des agences de voyages du Sud (Tozeur et Douz). Elle est prise en application des statuts de la FTAV qui stipulent que l'assemblée nationale ne peut se tenir qu'après le déroulement des assemblées et élections régionales, chose qui n'a pas été faite à Tozeur et à Douz.

L'AG de la FTAV ne pourrait donc se tenir avant le 11 juillet, date fixée par le tribunal pour statuer sur la plainte des agences plaignantes. Jusqu'à cette date et à partir de la fin de ce mois, la FTAV se retrouve de fait sans direction.

## Une fronde des agences du Sud

A moins d'une entente pour une direction collégiale, la FTAV pourrait se voir imposer un administrateur judiciaire. Joint par téléphone, Mekki Marzougui (fédération régionale de Douz) parle d'une fronde des agences de voyages du Sud contre « *la main mise sur la FTAV* » de la part de l'actuel président.

Les agences contestataires revendiquent, toujours selon M. Marzougui, une révision des nouveaux statuts de la FTAV « *faits sur mesure* » par l'actuel président, Mohamed Ali Toumi, pour « *permettre son maintien à la tête de la fédération* ». Ils revendiquent également un audit comptable et financier de la FTAV depuis 2011, date de l'élection de Mohamed Ali Toumi.

La Secrétaire Générale de la FTAV, Nadia Ktata, admet la légitimité de toute contestation, tout en s'étonnant : « *Pourquoi ces contestataires n'ont-ils pas présenté de liste concurrente pour les élections de demain ?* ». Avant d'affirmer qu' « *il s'agit en fait de quatre agences, dont trois viennent de nous envoyer des excuses* ». Mekki Marzougui parle, lui, d'une vingtaine d'agences contestataires.



intérêts propres.

En effet, Mohamed Ali Toumi est toujours suspendu aux résultats de l'enquête de l'Inspection générale du ministère du Tourisme sur les 90 000 dinars octroyés au pseudo événement "Barsha" organisé par le même Toumi (lire **"Trois vérités sur M. Toumi"**). Nous nous garderons de commenter cette affaire avant la fin de l'Inspection du ministère.

L'autre raison du mutisme de M. Toumi est que la Ministre a accepté de financer 50% des dépenses du 50ème anniversaire de la FTAV. Troupes folkloriques et colloque international sur l'Open Sky vont coûter au FODEC (Fonds de soutien à la compétitivité du tourisme) 112 500 dinars. L'accord de principe en a été donné par la Ministre Karboul sans l'avis du Comité de gestion du Fonds qui est le seul organe de décision comme le stipule la loi (voir décret n°2005-2124 du 27 juillet 2005).

Dans sa demande de soutien financier adressée à la Ministre du Tourisme où il « *sollicite la haute bienveillance* » de celle-ci, Mohamed Ali Toumi se fait non seulement obséquieux mais aussi ignorant de la loi. Un président de la FTAV digne et informé aurait écrit : « Nous vous prions de bien vouloir réunir le Comité de Gestion afin de... ».

A suivre...

**LM**

---

## Le Bardo couleur Orange

Un guide de visite numérique du Musée du Bardo, élaboré par Orange, sera mis à disposition des visiteurs et téléchargeable sur Smartphone.

Grâce à un partenariat entre l'opérateur Orange, l'Institut national du patrimoine et l'Agence de mise en valeur du patrimoine, le guide de visite numérique du Bardo a vu le jour. Lors de sa présentation officielle, le

Ministre de la Culture Mourad Sakli a chaleureusement remercié l'opérateur français qui réalisait là son premier partenariat avec une grande institution en dehors de la France. « *Valoriser le patrimoine n'est pas vendre le patrimoine* », a souligné le Ministre, appelant de ses vœux une collaboration pérenne avec l'opérateur – ce qui devrait se réaliser puisque, selon le représentant d'Orange, des guides analogues sont déjà en cours de développement sur la Médina de Tunis, Sidi Bou Saïd, Carthage, Mahdia, Tozeur etc.

Un guide de visite prêté gratuitement par le musée permettra de lire des "tags" placés près des œuvres pour avoir accès aux contenus : fiches de présentation, commentaires audio, plans, jeux, fresque chronologique... En trois langues (français, arabe, anglais), le guide propose trois parcours de visite, dont un pour les enfants avec une "chasse au trésor" à travers les œuvres.

L'application est aussi utilisable avec un smartphone et téléchargeable gratuitement pour les abonnés Orange Tunisie, sur Google Play et bientôt sur AppStore. Ayant déjà réalisé des dispositifs numériques pour des institutions culturelles (musée du Louvre-Lens, Jardins de Versailles, Grand Palais), Orange propose ici, pour la première fois dans un musée en Afrique, un guide basé sur la technologie NFC (near field communication).

Christine Albanel, Directrice exécutive Orange et ancienne ministre française de la Culture, a souligné l'intérêt de ce type de technologie pour intéresser les jeunes à la culture et a indiqué que 65% des Français préparent leurs visites de musées sur internet.



Christine

Albanel (au centre), Directrice executive Orange, et Mourad Sakli, Ministre de la Culture, lors de la présentation du nouveau guide de visite numérique.

---

## Animation culturelle : le Musée du Bardo s'ouvre aux artistes

Jusqu'au 22 juin, une exposition d'art au sein même du département punique du Musée du Bardo.

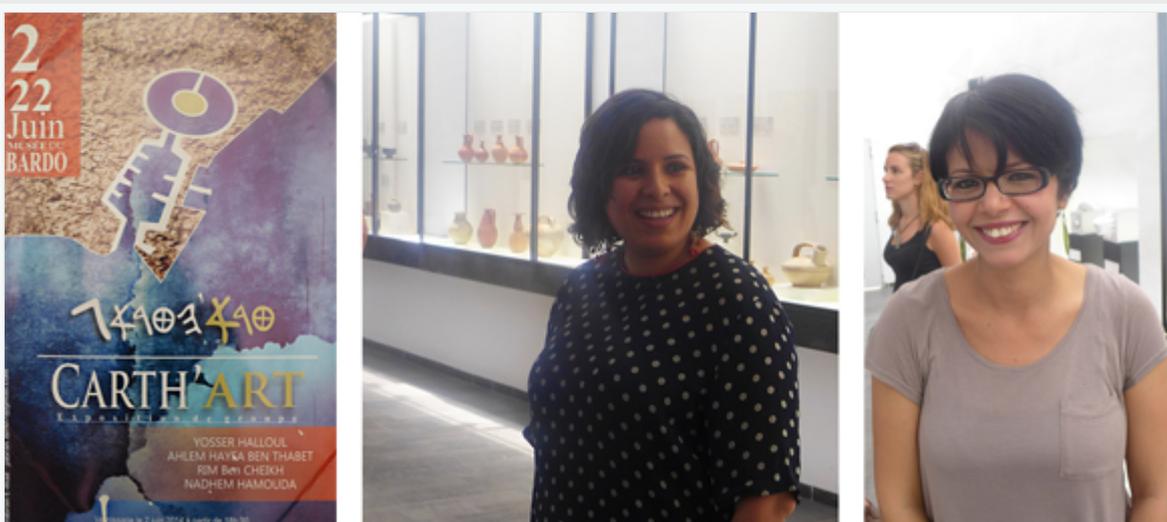
Le nouveau Musée du Bardo remplit petit à petit sa mission de devenir un lieu culturel vivant. Quatre jeunes artistes ont investi la salle punique pour instaurer un dialogue entre présent et passé : leurs œuvres font face aux vitrines d'art carthaginois dont elles s'inspirent librement. Façon d'interpeller le Tunisien d'aujourd'hui sur son histoire.



L'une des artistes a ressuscité des masques carthaginois pour exprimer toutes les émotions par lesquelles passe le Tunisien d'aujourd'hui. Une autre propose un puzzle pour se lancer dans la reconstitution de Carthage. Une céramiste aligne des signes de Tanit sur lesquels s'appuient des silhouettes humaines...

Dans la ligne de la politique d'animation du musée, un atelier sur les mêmes thèmes destiné aux enfants sera assuré par les artistes à la fin de l'exposition.

*Exposition Carth'Art avec Hayfa Ben Thabet, Yosser Halloul (ci-dessous), Rim Ben Cheikh et Nadhem Hamouda. Département punique, jusqu'au 22 juin.*



# Retraite bien méritée pour Kamel Zouaoui

Le départ à la retraite de l'ex-Directeur Marketing par intérim de l'ONTT, Kamel Zouaoui, a rassemblé hier à l'hôtel Africa de nombreux cadres de l'Office du tourisme. Parmi eux, trois Directeurs généraux : anciens (Raouf Jomni, à gauche, et Khaled Bencheikh, à droite) et actuelle (Wahida Djaït).



La belle ambiance de la cérémonie et le nombre de cadres rassemblés tranchaient avec la morosité qu'on dit régner au sein de l'ONTT. A cette occasion, Kamel Zouaoui a été fait Chevalier du Tourisme 2014 et a reçu un certificat de félicitations des mains de la DG de l'ONTT, Wahida Djaït (photo).



René Trabelsi de Royal First Travel (au centre) s'est joint à la fête.





---

**Débat : Wahida Djaït à l'écoute des professionnels**

Les TO ont commencé à se délester des sièges avions réservés pour l'été, ont alerté les managers du tourisme devant la DG de l'ONTT. Un débat franc et fécond en propositions...

« *Sans les professionnels, on ne peut pas avancer* » : c'est par ces mots que Wahida Djaït, DG de l'ONTT, a ouvert la rencontre organisée hier par notre journal, à l'hôtel The Residence, avec des managers du tourisme.

Des directeurs marketing et ventes de quelques grandes chaînes hôtelières, des managers et des spécialistes du MICE étaient présents à cette rencontre. L'objectif était de recueillir les propositions des professionnels afin d'optimiser l'action de l'ONTT pour les mois restants de la saison, sans oublier les actions à mener au sein des hôtels pour préserver la qualité. C'est à ce propos qu'elle était accompagnée par le Directeur Central de l'Investissement et du Produit, Hedi Chabaane. Le ton et la démarche n'étaient pas pour déplaire aux professionnels présents.



*Un débat*

*franc et fécond en propositions. De gauche à droite : **Hedi Chabaane** (Directeur Central de l'Investissement et du Produit à l'ONTT), **Wahida Djaït** (DG de l'ONTT) et **Lotfi Mansour** (letourismemagazine.com).*

« **80% des touristes vont aujourd'hui dans 20% des hôtels** »

Ce débat intervient la vieille du début d'une haute saison qui s'annonce plus

compliquée que prévue. En effet, au-delà des régressions constatées dans les arrivées de touristes, les managers présents ont tous signalé que certains tour-opérateurs ont d'ores et déjà commencé à se délester des sièges avions prévus pour l'été. Ce qui laisse craindre de moindres performances aussi bien pour nos compagnies aériennes que pour nos hôtels.

La situation semble se détériorer pour l'ensemble des hôtels et des régions, à quelques exceptions près, comme Djerba ou encore les hôtels sous enseigne de T0. Ce qu'Anis Sehili (El Mouradi Hotels) résume par la formule : « *80% des touristes vont aujourd'hui dans 20% des hôtels* ».

Une situation qui semble se renforcer depuis la Révolution et que subissent les hôtels indépendants sans label de T0. L'absence de l'Open Sky – pour lequel, souligne Mme Djaït, « *il n'y a pas de réelle volonté politique* » – empêche, selon les participants, le développement des courts séjours, principal réservoir de développement de nombreuses destinations dans le monde. Les hôtels de luxe pour clientèle individuelle semblent les premiers à souffrir de cette absence d'Open Sky, comme l'a affirmé Sami Ounalli (Radisson Blu Djerba).

### **Un budget pour le secteur MICE**

Les débats par marché et par produits ont abouti à une convergence des points de vue sur un certain nombre de dossiers :

– L'effort marketing doit être concentré pour cette saison sur les 4 principaux marchés européens (France, Italie, Allemagne, Angleterre) ainsi que sur la Russie. D'autant que « *la première vague de communication pour l'ensemble des marchés a déjà entamé 80% du budget* », a indiqué la Directrice générale.

– Il est nécessaire de renforcer le dialogue avec les T0 pour un engagement plus soutenu sur la destination, notamment au niveau de l'aérien. Un renforcement des liaisons aériennes avec l'Europe sera recherché, notamment pour les courts séjours. Rendez-vous est pris avec Mme Djaït pour examiner le cas de la compagnie espagnole Air Europa qui pourrait ouvrir des lignes sur la Tunisie.

– Chacun s'accorde pour une accentuation cet été des visites de contrôle des

hôtels par l'ONTT qui sera « *intransigeante sur l'hygiène et la sécurité* », selon les termes de Wahida Djaït. L'annonce faite par Hedi Chabaane de nouvelles normes hôtelières et d'une nouvelle grille de notation des hôtels a recueilli l'approbation des professionnels. Ceux-ci demandent la mise en place d'une communication axée sur l'amélioration de la qualité des prestations.

– Des actions visant la promotion de produits à haute valeur ajoutée devront être programmées. La proposition de programmer un budget pour le secteur MICE a été retenue.

– Une campagne de sensibilisation pour le tourisme local devra être programmée.



(de gauche à droite, en haut) **Anis Sehili**, Directeur Marketing et Ventes El Mouradi Hotels. **Ridha Attia**, DG Vincci Hotels Tunisie. **Mohamed Ellouze**, Directeur Marketing et Ventes Vincci Hotels.

(en bas) **Anis Meghirbi**, Directeur Marketing et Ventes Seabel Hotels. **Sami Ounalli**, Directeur Marketing et Ventes Radisson Hotels Djerba. **Arslène Letaïef**, Directeur Général de l'agence MICE Imagine. **Karima Ben Moussa**,

## La FTH hausse le ton

Le communiqué publié par la FTH traduit la déception des hôteliers et de son président, Radhouane Ben Salah.

C'est un véritable réquisitoire que vient de publier la FTH contre le ministère du Tourisme. Son communiqué (*voir texte intégral ci-dessous*) est d'abord l'expression de la déception des hôteliers face à l'inefficacité de l'action du ministère, comme le prouve la baisse continue des entrées européennes qui n'ont, à aucun moment et depuis cinq mois, jamais égalé celles de l'année précédente (*voir **notre article***).

Le communiqué de la fédération hôtelière est une dénonciation de la méthode Karboul qui « *à force d'hésitation, de manque de concertation et de promesses non tenues, (...) a raté l'occasion qui se présentait à notre secteur de trouver un souffle nouveau* », précise la FTH. Ce communiqué est enfin l'expression d'une lassitude du « style Karboul » qui « *semble réduire sa mission à communiquer des objectifs qu'aucune action sérieuse ne vient conforter. Comme si l'efficacité se mesurait au nombre d'apparitions médiatiques et non pas au nombre de décisions en faveur du secteur* », continue le communiqué dont voici le texte intégral.

### Communiqué de la FTH du 09/06/2014

« *Au début de 2014, le mouvement de sympathie quasi unanime suscité dans le monde par la promulgation de la Constitution et le changement de gouvernement levait l'hypothèque sur la mauvaise image créée par trois années d'instabilité. La FTH était convaincue que le tourisme tunisien allait renouer avec la croissance escomptée. Force est de constater que cinq mois après, nous avons gaspillé ce capital puisque les résultats ne sont pas là. Jugez-en :*

*Au 31 mai 2014, les nuitées des touristes européens ont diminué de 2% par rapport à 2013 et à 21,3% par rapport à 2010, les entrées sont à -2% par rapport à 2013 et à 32,2% par rapport à 2010 et les recettes en euros sont à -0,8% par rapport à 2013 et à -14,6% par rapport à 2010.*

*Les prévisions annoncées par le gouvernement deviennent impossibles à réaliser d'autant plus qu'aux régions sinistrées de Tozeur et Tabarka vient s'ajouter la région de Monastir.*

*La FTH a pourtant pris les devants pour proposer une série d'actions susceptibles de garantir le bon déroulement de la saison (amélioration de l'environnement, de la qualité du produit, les facilités de trésorerie et la dette structurelle etc.).*

*A force d'hésitation, de manque de concertation et de promesses non tenues, l'administration a raté l'occasion qui se présentait à notre secteur de trouver un souffle nouveau.*

*Pire encore, notre administration s'évertue à priver l'économie nationale d'entrées en devises dont elle a le plus grand besoin. Il en est ainsi de la réticence incompréhensible à imposer la signature des contrats d'allotement en devises étrangères. Il en est de même concernant la taxe de séjour de 2 dinars : elle sera finalement perçue au niveau des hôtels, alors qu'une taxe de 10 euros perçue aux frontières aurait été plus simple d'application et plus bénéfique au Trésor Public (doublement de la recette).*

*De plus, les campagnes de propreté, dont le lancement a été largement médiatisé, sont loin de donner les résultats escomptés. La situation dans les aéroports ne semble pas s'améliorer (files d'attente et retards croissants avec l'augmentation du trafic). Last but not least, l'utilisation du Fonds de compétitivité (alimenté par l'argent des professionnels) ne respecte ni la réglementation ni l'usage. Aucune concertation sur l'utilisation du fonds de l'environnement.*

*Manifestement, notre Ministère semble réduire sa mission à communiquer des objectifs qu'aucune action sérieuse ne vient conforter. Comme si l'efficacité se mesurait au nombre d'apparitions médiatiques et non pas au nombre de décisions en faveur du secteur. Notre Ministère semble avoir renoncé à l'essentiel pour se contenter du superflu. »*

---

# Taxe hôtelière : les hôteliers lâchés par l'administration

La taxe de 2 dinars par nuitée et par client sera maintenue comme prévu, provoquant la colère des hôteliers.

La taxe de 2 dinars par nuitée et par client, dont les hôteliers espéraient qu'elle serait perçue à l'arrivée aux aéroports et non dans les hôtels, sera maintenue telle qu'elle a été prévue par la loi de Finances N°2012-27 du 27 décembre 2012, et elle sera perceptible à partir d'octobre 2014. C'est ce qui ressort du projet de loi des Finances complémentaire 2014 actuellement en gestation.

Malgré les promesses répétées, notamment par l'actuelle Ministre du Tourisme, d'une taxe de 10 euros par personne perçue aux aéroports comme souhaité par les hôteliers, le Gouvernement ne semble tenir aucun compte des arguments avancés par la FTH.

Le président de celle-ci, Radhouane Ben Salah, laisse éclater sa colère en déclarant que « *le gouvernement ne semble même pas tenir compte de l'intérêt du pays* » puisque, dit-il, la taxe proposée par la FTH, en plus d'être plus simple d'application, rapporterait beaucoup plus au Trésor Public que la taxe de 2 dinars par nuitée.

En attendant sa confirmation, la taxe de 2 dinars risque de provoquer un rejet de la part des hôteliers. Ceux-ci pourraient aller jusqu'au boycott en ne la percevant pas auprès de leurs clients.

---